



Formation



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie "Actions de formation"

GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE RACCORDÉ AU RÉSEAU MODULE INTÉGRATION AU BÂTI

PROG21 V240226

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

4 jours soit 28 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Installateurs, couvreurs, étancheurs souhaitant se former ou se perfectionner à la pose de modules photovoltaïques raccordés au réseau.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2023 :

Taux de réussite au 1er passage : 92%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Objectifs

Permettre aux stagiaires à l'issue du stage d'être capable :

- Maîtriser l'intégration au bâti d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque
- Développer son activité sur les énergies renouvelables

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en oeuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des biens et des personnes
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître les points clés d'une mise en oeuvre des modules photovoltaïque

Travaux pratiques :

- Démonstration de la mise en oeuvre d'un écran de sous-toiture
- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique à partir des travaux pratiques sur plate-forme technique.

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



CERER

Organisme de Formation